

Comment améliorer la prise de conscience de la dimension citoyenne de chaque individu dans une dimension plus globale pour construire une humanité plus juste et plus éclairée ?

Respectable Loge, Humanisme et Condorcet, Orient de Dax, Région 16

Mots-clefs : Fraternité, Citoyenneté, Démarche collective, Cohésion sociale

Le confinement a permis d'accroître la prise de conscience de notre statut de citoyen : dans cette crise sanitaire nous étions tous dans un même bateau face à un même risque. Au nom de la fraternité, pour sauver ce que nous partageons tous, la vie, notre origine biologique, notre humanité, nous avons collectivement accepté de placer au second plan des valeurs que nous estimons essentielles, et en premier lieu la liberté.

Cette crise a révélé la force et l'importance du collectif, du rôle et de la responsabilité de CHACUN pour préserver le TOUT. Un élan de solidarité s'est développé, l'isolement a relié les confinés, en les confrontant ensemble à une situation à la fois solitaire, mais aussi commune et concomitante.

La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : comment développer la fraternité universelle ? Comment entretenir et renforcer notre sentiment d'appartenance à la même société, comment des individus accèdent-ils à la citoyenneté ?

Il semble indispensable de repenser le jour d'Après, avec une organisation qui permet de (re)construire du lien entre les individus et ainsi faire société. Dès l'enfance, il est important de favoriser les rencontres et les échanges de milieux divers pour développer la connaissance de l'autre, la tolérance, le respect mutuel, la bienveillance... La citoyenneté s'acquiert dès le plus jeune âge, et se cultive tout au long de la vie : "C'est le temps que tu as perdu pour ta rose qui fait ta rose si importante." Du petit prince à Aragon, "Rien n'est jamais acquis à l'Homme". La citoyenneté se décline en actes, de telle sorte que les actions individuelles s'intègrent dans une dynamique collective qui favorise la cohésion sociale.

Les premières données concernant l'âge des victimes du COVID-19 font apparaître un âge médian relativement élevé : 82 ans. Face à cette pandémie, les personnes âgées ont été le plus vulnérables. L'ensemble de la société a consenti à des sacrifices pour épargner de nombreuses vies, pour ne pas exposer au virus les personnes les plus fragiles, celles qui avaient le plus de chances de développer des formes sévères de la maladie. Dans l'histoire de l'humanité, c'est certainement la première fois que sur l'ensemble de la planète, de manière quasi simultanée, les Hommes ont confiné l'ensemble de la population active, l'économie s'est arrêtée pour protéger les plus vulnérables, notamment les anciens : " la vie n'a pas de prix ". S'agit-il d'une prise de conscience collective de la fragilité de l'humanité face aux virus, fléaux et autres dérèglements climatiques ?

Face à une menace inconnue, il est sage de mettre en sûreté le plus grand nombre de personnes. Mais face à une nouvelle pandémie, les gouvernements pourraient-ils faire le même choix ? Les différentes générations peuvent-elles s'impliquer de manière réciproque ? Pour garantir la cohésion sociale et désamorcer d'éventuels conflits intergénérationnels, les populations les plus nanties ne devraient-elles pas participer davantage à l'effort collectif.

Temps partiel, rémunération tronquée, baisse d'activité économique, chômage, ... Pour de nombreuses personnes, le déconfinement ne sera pas synonyme de retour à la normale. "De longs et pénibles efforts seront encore nécessaires." La justice sociale voudrait que ce coût économique et social ne soit pas uniquement porté par les plus précaires de nos concitoyens.

Être citoyen reprend alors tout son sens, notre société doit continuer à faire corps, en se donnant la possibilité de vivre différemment, en se permettant d'avoir plus de temps pour redécouvrir notre lien aux Autres, à la Nature, en repensant à notre système pour le modifier et œuvrer en continuant à tailler et apporter une pierre citoyenne durant tous les âges de la vie.

- De 11 ans à 15 ans : l'apprentissage de la citoyenneté.

Tous les adolescents devraient avoir la possibilité de participer à une expérience de vie en collectivité d'une semaine : séjours scolaires, stages citoyens du type "colonie", ... L'apport citoyen de ce type d'activité est lié à la diversité socioéconomique des participants. Il semble donc indispensable de créer un système de financement universel du type "chèque citoyen" pour que cette proposition ne soit pas conditionnée aux revenus des parents. Dans ce cas, elle pourrait s'inscrire dans le parcours individuel de formation du citoyen de chaque enfant, et pourrait être valorisée dans l'attribution du brevet des collèges.

- De 15 à 18 ans : devenir citoyen.

Devenir citoyen, c'est accéder à des droits. C'est aussi assumer des devoirs. Ces deux notions sont intimement liées. La reconnaissance de la citoyenneté française pourrait donc être liée à un engagement citoyen d'une quarantaine d'heures auprès d'un club de sport labellisé, d'une association reconnue d'intérêt général, d'une structure culturelle, d'un établissement public, ou d'un chantier citoyen.

D'une part, l'article 29 de la déclaration Universelle des Droits de l'Homme précise que "L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible." D'autre part, dans son avis du 23 juin 2020, la CNCDH vient de recommander que des devoirs ne soient pas exigibles pour bénéficier de droits reconnus par la législation française.

Que se passe-t-il si ces devoirs ne sont pas remplis ? L'inscription aux examens nationaux, aux concours de la fonction publique peuvent-ils être conditionnés à l'accomplissement des "obligations citoyennes" ? Dans quelle mesure l'universalité des droits peut-elle être remise en cause ? Enfin, pour renforcer la notion d'engagement dès la majorité, ne faudrait-il pas rendre le droit de vote obligatoire ?

- Une fois adulte : rester citoyen.

Tous les adultes [dont l'état de santé le permet] seraient encouragés à s'engager annuellement dans des actions citoyennes. Associations sportives et culturelles, médiathèques, actions sociales, ... ces activités bénévoles doivent permettre de reconsidérer l'engagement de chacun en le reconnaissant officiellement. Il faut en effet une bonne dose de courage pour sortir de chez soi, pour se confronter à une structure existante, à un groupe constitué. Le statut d'apprenti n'est pas confortable, il nécessite de l'humilité. La porte est basse pour sortir de l'entre-soi et s'intégrer à de nouveaux collectifs, pour créer des ponts entre les structures professionnelles et associatives. L'accomplissement de ce devoir citoyen pourrait être reconnu et valorisé par un système de bonus/malus fiscal ou par un autre moyen à imaginer afin de donner du sens à une contribution citoyenne universelle.

Finalement, c'est la somme de tous les actes quotidiens qui donne du sens à l'esprit de fraternité qui doit animer chaque citoyen. Renforcer la citoyenneté, c'est permettre d'accéder au sentiment de reconnaissance et d'appartenance à la République.

Résumé : l'individu devient citoyen en inscrivant ses propres actions dans une démarche collective. Pour garantir la cohésion sociale, cet engagement doit être encouragé et reconnu tout au long de la vie. Stage citoyen, obligations citoyennes, devoir citoyen : à tout âge, il faut cultiver la fraternité.